



COLLÈGE JEAN-EUDES COURS D'ÉTÉ 2010

RÈGLES DE VIE AU COLLÈGE JEAN-EUDES PENDANT LES COURS D'ÉTÉ

Durant les cours d'été, on accède au Collège par la porte de l'entrée des élèves sur la 15^e Avenue. Merci d'éviter l'entrée principale.

Pendant les pauses ou après les cours, veuillez éviter tout rassemblement devant le Collège.

L'élève inscrit aux cours d'été est dans l'obligation d'être présent à toutes les heures de sa formation. Les absences et les retards ne sont donc pas tolérés.

Le respect est de mise dans tous les rapports interpersonnels au Collège. L'impolitesse, les abus de langage, l'intimidation, le tagage ou la violence physique ainsi que le vandalisme ne sont pas tolérés et sont passibles d'expulsion.

Il est interdit de fumer sur la propriété du Collège Jean-Eudes.

Durant les cours d'été, nous exigeons une tenue vestimentaire convenable. Cela signifie que la longueur des shorts et des jupes doit être adéquate et que les camisoles à bretelles étroites sont interdites.

Les *piercings* et tatouages sont formellement interdits. Les coiffures imitant celles des groupes considérés comme avant-gardistes ou marginaux ne sont pas tolérées. Les élèves ayant les cheveux teints aux couleurs de l'arc-en-ciel ne sont pas admis au Collège.

Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute participation à un plagiat entraîne la sanction suivante : l'élève obtient la note zéro pour l'épreuve, pour le laboratoire ou pour le travail.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Chèque émis à l'ordre du Collège Jean-Eudes (Veuillez inscrire le nom de l'élève à l'endos du chèque)

Ouverture du dossier : Frais d'inscription de 50 \$ non remboursables, payables lors de l'inscription.

Coût de la session selon le(s) cours choisi(s) : Voir la liste des cours offerts ci-contre. Lors de la demande d'inscription, vous devez joindre un chèque daté du **12 juillet 2010 au plus tard**.

Coût de l'épreuve de reprise du MELS uniquement : 50 \$. Lors de la demande d'inscription, vous devez joindre un chèque daté du **12 juillet 2010 au plus tard**. Ce montant est non remboursable en cas d'annulation.

Si le client annule son inscription avant que la prestation des services n'ait été entreprise, l'établissement exige, à titre d'indemnité, le montant des frais d'inscription.

Si le client annule son inscription après que la prestation des services ait été entreprise, l'établissement exige les montants suivants :
Le prix des services qui lui ont été fournis calculés en jours de classe.

Veuillez noter qu'un cours peut être annulé si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

NOS COORDONNÉES

COLLÈGE JEAN-EUDES
3535, boulevard Rosemont Montréal (Québec) H1X 1K7
Téléphone : 514.376.5740
Télécopie : 514.376.4325
www.cje.qc.ca/course
course@cje.qc.ca



ROSEMONT



197 Boulevard Rosemont
jusqu'à l'arrêt de la 15^e Avenue.



JOLIETTE



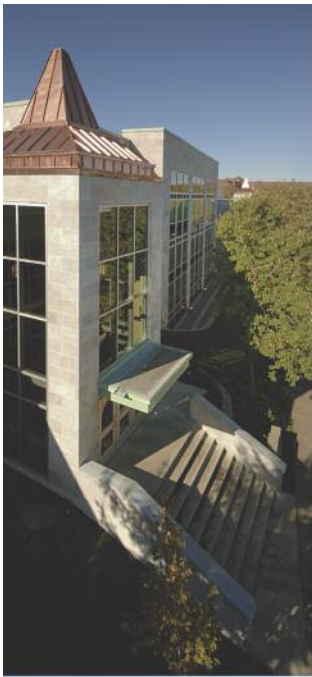
67 Boulevard Saint-Michel (direction Nord)
jusqu'à l'arrêt du boulevard Rosemont. Le Collège est situé à deux coins de rues du boulevard Saint-Michel, direction Est.



Saint-Michel



67 Boulevard Saint-Michel (direction Sud)
jusqu'à l'arrêt du boulevard Rosemont. Le Collège est situé à deux coins de rues du boulevard Saint-Michel, direction Est.



COURS D'ÉTÉ > 2010



| COURS OFFERTS | DATE | NOMBRE D'HEURES | COÛT COURS | COÛT ÉPREUVE | FRAIS D'INSCRIPTION |
|---|------------------|-------------------------------|------------|--------------|---------------------|
| ANGLAIS (LANGUE SECONDE) | | | | | |
| Anglais (Cours préparatoire au secondaire) (Ce cours s'adresse aux élèves de 6 ^e année du primaire) | 12 au 30 juillet | 30 heures (2 hres / jour) | 220 \$ | | 50 \$ |
| Anglais (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e secondaire) 134 100 134 208 134 304 134 404 | 12 au 30 juillet | 45 heures (3 hres / jour) | 330 \$ | | 50 \$ |
| Épreuve du MELS - Anglais 134 510 - volet : production d'un discours oral Sur rendez-vous seulement | 3 août | 8 h 45 à 9 h 45 | | 50 \$ | |
| Épreuve du MELS - Anglais 134 530 - volet : production d'un discours écrit | 3 août | 10 h à 12 h | | 50 \$ | |
| FRANÇAIS (LANGUE MATERNELLE) | | | | | |
| Français (Cours préparatoire au secondaire axé sur la production écrite) (Ce cours s'adresse aux élèves de 6 ^e année du primaire) | 12 au 30 juillet | 30 heures (2 hres / jour) | 220 \$ | | 50 \$ |
| Français - Compétence 2 : Écriture (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e secondaire) 132 100 132 216 132 308 132 406 | 12 au 30 juillet | 45 heures (3 hres / jour) | 330 \$ | | 50 \$ |
| Français 129 510 - Compétence 2 : Écriture (5 ^e secondaire) | 12 au 30 juillet | 45 heures (3 hres / jour) | 330 \$ | 50 \$ | 50 \$ |
| Épreuve du MELS - Français 132 520 - Compétence 2 : Écriture | 2 août | 8 h 45 à 12 h | | 50 \$ | |
| MATHÉMATIQUE | | | | | |
| Mathématique (Cours préparatoire au secondaire) (Ce cours s'adresse aux élèves de 6 ^e année du primaire) | 12 au 30 juillet | 30 heures (2 hres / jour) | 220 \$ | | 50 \$ |
| Mathématique (1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e secondaire) 063 100 063 212 063 306 | 12 au 30 juillet | 45 heures (3 hres / jour) | 330 \$ | | 50 \$ |
| Pont CST vers SN 85% et + CST (4 ^e secondaire) 063 404 vers 064 406 | 12 au 30 juillet | 52,5 heures (3,5 hres / jour) | 385 \$ | | 50 \$ |
| Mathématique Sciences Naturelles (4 ^e secondaire) 065 406 | 12 au 30 juillet | 45 heures (3 hres / jour) | 330 \$ | | 50 \$ |
| Mathématique Sciences Naturelles (5 ^e secondaire) 065 506 | 12 au 30 juillet | 45 heures (3 hres / jour) | 330 \$ | | 50 \$ |
| Mathématique Technico-Sciences (5 ^e secondaire) 064 506 | 12 au 30 juillet | 45 heures (3 hres / jour) | 330 \$ | 50 \$ | 50 \$ |
| UNIVERS SOCIAL | | | | | |
| Histoire et éducation à la citoyenneté (4 ^e secondaire) 087 404 | 12 au 30 juillet | 45 heures (3 hres / jour) | 330 \$ | 50 \$ | 50 \$ |
| SCIENCE | | | | | |
| Science et technologie (Cours régulier 4 ^e secondaire) 055 404 | 12 au 30 juillet | 45 heures (3 hres / jour) | 330 \$ | 50 \$ | 50 \$ |
| Science et technologie de l'environnement (reprise pour échec seulement) 058 404 | 12 au 30 juillet | 45 heures (3 hres / jour) | 330 \$ | 50 \$ | 50 \$ |